

## SIMPLE REQUEST FOR QUOTATION/PROFORMA

1. RFQ No. , et Date d'émission	RFQ No: <b>RFQ-AVANSE-2019-462</b> , Date d'émission: <b>27 Février 2019</b>
2. Synopsis	<p>DAI, contractant de l'USAID, met en œuvre le projet Appui à la Valorisation du Potentiel Agricole Nord pour la Sécurité Economique et Environnementale (AVANSE). DAI invite les fournisseurs qualifiés à soumettre des cotations pour « <b>des sessions de formations et l'accompagnement d'une centaine de micros et petites entreprises agricoles et agro-alimentaires opérant dans les départements du Nord et du Nord-est.</b> »</p> <p>DAI est à la recherche d'un fournisseur fiable avec la capacité de fournir et de livrer au fur et à mesure les livrables spécifiées dans les <b>Termes de Référence</b> du présent document après la signature d'un « <b>d'un bon de commande PO</b> ».</p>
3. Bureau / Adresse physique pour soumission des proformas	<p>Veillez soumettre les propositions à la réception de nos locaux sis à <b>Rue Gérard, # 2, Babiole/ Breda, Haut du Cap, Cap-Haitien, Haïti</b> ou au <b>local sis à Pétion-Ville, Plaza GN, #48 rue Metellus, suite 204.</b> ou par email à l'attention de DAI. Prière d'inclure "<b>Quote pour RFQ-AVANSE-2019-462</b>" sur l'enveloppe scellée ou dans l'intitulé de l'email.</p> <p>Adresse email : <b>avanse_procurementbids@dai.com</b></p> <p>Toute offre soumise sur une adresse électronique autre que celle-ci ne sera pas considérée Prière d'inclure Quote pour <b>RFQ-AVANSE-2019-462</b> dans l'intitulé de l'email</p>
4. Contact	<p><a href="mailto:haitiftf_procurement@dai.com">haitiftf_procurement@dai.com</a> – email pour demander vos questions Toute offre soumise sur cet email ne sera pas considérée</p>
5. Date de réception des questions	<b>07 Mars 2019</b>
6. Réception des offres	<p>Date de réception des offres: <b>12 Mars 2019</b></p> <p>Email pour envoyer votre offre: <b>avanse_procurementbids@dai.com</b></p>
7. Type de marché	Bon de Commande à prix fixe
8. Spécifications techniques et exigences d'acceptation technique Requisition #: 3863	<b>Voir Termes de Reference</b>
9. Critères de sélection	Le marché sera accordé à l'offrant avec l'offre la plus compétitive, techniquement acceptable et qui répond aux exigences du RFQ.
10. Instructions générales aux soumissionnaires	<p>Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion de DAI.</p> <p>Les offrants doivent présenter une proposition écrite et complète en copie dure ou par email en français. Les offres verbales ne seront pas considérées. Veuillez inclure sur l'enveloppe scellée «RFQ-AVANSE-2019-456».</p>

	<p>Les offrants doivent confirmer par écrit que l'initiateur comprend parfaitement que leur proposition doit être valide pour une période de trente (30) jours.</p> <p>Taxe sur valeur ajoutée devrait apparaître sur une ligne séparée</p> <p>Ces achats sont admissibles à l'exonération de la TCA dans le cadre du contrat principal DAI.</p>
11. Détermination et Responsabilité des offrants	<p>DAI est très prudente par rapport à son accord avec l'offrant, et devra être rassurée qu'il est un offrant responsable. Lors de l'évaluation de la responsabilité de l'offrant, les facteurs suivants sont pris en considération:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'offrant doit pouvoir prouver sa capacité à respecter les délais de livraison requis</li> <li>2. L'offrant doit fournir <b>les documents légaux</b> de La firme et l'évidence d'un numéro de DUNS (si nécessaire) : <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1 Patente</li> <li>2.2 Quitus</li> <li>2.3 Matricule Fiscale</li> </ol> </li> <li>3. La source, l'origine et la nationalité des services ne sont pas d'un pays interdit (voir ci-dessous).</li> </ol>
12. Code Géographique: <i>937: USA, Haiti, and Countries listed "Developing Countries" other than "Advanced Developing Countries: excluding prohibited countries. A list of the "Developing Countries" as well as "Advanced Developing Countries" can be found at: <a href="http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310maa.pdf">http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310maa.pdf</a> and <a href="http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310mab.pdf">http://www.usaid.gov/policy/ads/300/310mab.pdf</a> respectively.</i>	<p>DAI doit vérifier la source, la nationalité et l'origine, des biens et des services et d'assurer (dans la mesure du possible) que DAI ne va pas acheter des services en provenance des pays interdits énumérés par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) ou les pays sanctionnés. La liste actuelle des pays sous sanctions globales comprennent: Cuba, Iran, Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. DAI est interdit de faciliter une transaction par un tiers si cette transaction serait interdite si elle est effectuée par DAI.</p> <p>En soumettant une proposition en réponse à cet appel d'offre, les offrants confirment qu'ils ne violent pas la source et les exigences en matière de nationalité et que les services sont conformes au Code géographique et les exclusions pour les pays interdits.</p>
13. Data Universal Numbering System (DUNS)	<p>Toutes les organisations américaines et étrangères qui reçoivent des sous-traitants de premier rang / bons de commande d'une valeur de 25.000 \$ et plus on besoin d'obtenir un numéro DUNS avant la signature de l'accord. Les organisations sont exemptées de cette obligation si le revenu brut provenant de toutes sources dans l'année d'imposition précédente était de moins de 300.000 \$. DAI exige que les offrants signent la déclaration d'auto-certification si l'initiateur demande l'exemption pour cette raison.</p> <p>DAI va rentrer en contact avec le fournisseur sélectionné afin de lui envoyer les instructions d'obtention d'un numéro de DUNS ou pour la déclaration d'auto-certification.</p>
14. Conformité et conditions	<p>L'offrant doit être au courant des termes et conditions générales pour un prix résultant de ce RFQ. L'offrant choisi doit se soumettre à toutes les conditions de conformité énumérées ci-dessous.</p>
15. Procurement Ethics	<p>En soumettant une offre à DAI en vertu du présent appel d'offres, le fournisseur confirme le respect de cette norme et qu'aucune des tentatives n'a été faite pour influencer injustement le processus de sollicitation et ce à travers des pots de vin, des pourboires, des paiements de facilitation, la corruption, les conflits d'intérêts, de collusion ou de fraude. L'offrant reconnaît également que la violation de ces normes peut entraîner</p>

la disqualification et la suspension possible et exclusion par le gouvernement américain. Toutes ces tentatives ou pratiques doivent être signalées immédiatement, soit par le fournisseur ou par DAI aux contacts suivants :

Anonyme Hotline aux États-Unis +1503-597-4328,

- site web - [www.DAI.ethicspoint.com](http://www.DAI.ethicspoint.com), ou
- Envoyer un email à [Compliance@dai.com](mailto:Compliance@dai.com)

En soumettant une offre, les offrants certifient également ne pas financer des terroristes ou des groupes soutenant le terrorisme. Une telle pratique constitue une pratique immorale et illégale

*En soumettant une proposition, les offrants acceptent de se conformer pleinement aux termes et conditions ci-dessus et toutes les clauses fédérales américaines applicables du présent document, et seront invités à signer ces représentations et certifications lors de l'attribution.*

## Representations and Certifications of Compliance

- 1- **Liste Fédérale d'Exclusion des parties** - Le fournisseur sélectionné n'est actuellement pas exclu, suspendu ou jugé irrecevable pour une attribution d'un marché par un organisme fédéral.
- 2- **Certification de Rémunération des dirigeants** - FAR 52,204 à 10 nécessite DAI, en tant que maître de contrats du gouvernement fédéral américain, de signaler des niveaux de rémunération des cinq dirigeants de sous-traitance les mieux rémunérés à la responsabilisation de financement fédéral et de la loi sous-Award système de Transparency Report (FSRS)
- 3- **Rappel du décret sur le Financement du terrorisme**- L'entrepreneur exécutif des États-Unis et la loi américaine interdit les transactions avec, et l'apport de ressources et de soutien aux individus et organismes liés au terrorisme. Il est de la responsabilité juridique de l'entrepreneur / bénéficiaire pour assurer le respect de ces décrets et des lois. Les bénéficiaires ne peuvent pas s'engager à, ou fournir des ressources ou le soutien, personnes et organisations liées au terrorisme. Pas de soutien ou des ressources peuvent être fournies à des personnes ou entités figurant sur les Specially Designated Nationals et Bloqué liste des personnes maintenues par le Trésor américain (ligne à [www.SAM.gov](http://www.SAM.gov)) ou la Liste des Nations Unies pour la sécurité de désignation (en ligne à l'adresse: [http://www.un.org/sc/committees/1267/aq\\_sanctions\\_list.shtml](http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml)). Cette disposition doit être inclus dans tous les sous-traitants / sous récompenses attribuées en vertu du présent contrat.
- 4- **La trafic des personnes** - Le titulaire ne peut pas faire le trafic des personnes (tel que défini dans le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir le trafic des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en plus de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée), ou se procurer le commerce du sexe, et utiliser travail forcé au cours de la période de ce prix.
- 5- **Certification et divulgation concernant le paiement à influencer certaines transactions fédérales** – L'offrant atteste qu'il est actuellement, et restera dans le respect des FAR 52,203 à 11, la certification et à la divulgation en matière de paiement à influencer certaines transactions fédérales.
- 6- **Conflit d'organisation d'intérêt** - Les offrants certifient qu'ils sont conformes au FAR Part 9.5, conflits organisationnels d'intérêt. L'offrant atteste qu'il fournira toute information relative au conflit d'intérêt qui pourrait exister lors d'une transaction tout en soumettant un document écrit qui pourra décrire l'évolution de la situation.
- 7- **Interdiction des installations distincts** – L'offrant atteste qu'il est conforme aux FAR 52.222-21, l'interdiction des installations distincts.
- 8- **L'égalité des chances** – L'offrant atteste qu'il ne discrimine pas contre un employé ou demandeur d'emploi en raison de l'âge, le sexe, la religion, le handicap, la race, la couleur ou l'origine nationale.
- 9- **Lois du travail** – L'offrant atteste qu'il est en conformité avec toutes les lois du travail..
- 10- **Federal Acquisition Regulation (FAR)** – L'offrant atteste qu'il est familier avec la Fédéral Acquisition Régulation (FAR) et de ne pas violer les certifications requises dans les clauses applicables du FAR, y compris les certifications limitées en matière de lobbying, pots de vin , l'égalité des chances en matière d'emploi, l'action de l'affirmation, et les paiements pour influencer les opérations fédérales.
- 11- **Conformité des employés** – Les offrants donnent une garantie qu'ils auront tous les employés, les entités et les personnes nécessaires pour fournir les services en rapport avec l'exécution d'un ordre d'achat de DAI pour se conformer aux dispositions de l'arrêté d'achat qui en résulte et à tous les fédéraux d'État et locaux , les lois et les règlements dans le cadre des travaux qui y sont associés.

## Termes de référence

<b>Position:</b>	Firme de consultation pour la formation en Comptabilité et le coaching (accompagnement) d'une centaine de micros et petites entreprises agricoles et agro-alimentaires
<b>Nom du Contrat:</b>	U.S.-Haiti Feed the Future Partnership: Northern Corridor
<b>Période de Performance:</b>	4 Avril au 22 Juillet 2019
<b>Lieu de la consultation:</b>	Départements du Nord et du Nord-Est

---

### 1. Contexte

Le projet AVANSE (Appui à la Valorisation du Potentiel Agricole du Nord, à la Sécurité Economique et Environnementale) est une initiative de l'USAID dont l'objectif est d'accroître les revenus agricoles dans les départements du Nord et du Nord-est d'Haïti.

AVANSE est une initiative majeure du gouvernement américain avec objectif de réduire durablement la pauvreté et la faim grâce à la croissance inclusive du secteur agricole et l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes et des enfants. Haïti est l'un des 20 pays inclus dans l'initiative « Feed the Future » (FTF) dans le monde; et étant considéré comme ayant un grand potentiel de croissance par l'agriculture, ce pays bénéficie d'importantes ressources pour l'aider à réaliser ce potentiel. Plus d'informations, y compris la stratégie pluriannuelle d'Haïti FTF, peuvent être trouvées sur le site [www.feedthefuture.gov](http://www.feedthefuture.gov)

AVANSE a deux objectifs majeurs :

- Augmenter la production agricole dans le Corridor Nord et Nord-est.
- Augmenter les revenus des producteurs bénéficiaires du Projet.

Les activités du Projet AVANSE sont axées sur trois (3) chaînes de valeur, notamment le cacao, la banane et le riz.

AVANSE soutient l'Initiative de l'USAID sur la sécurité alimentaire par l'accroissement du revenu agricole, qui comprend quatre résultats intermédiaires (« Intermediate Results » ou IR) :

- La productivité agricole augmentée ;
- La stabilité des bassins versants au-dessus des plaines améliorées ;
- Les marchés agricoles renforcés ;
- Les capacités des entreprises et des organisations locales renforcées.

L'équipe de Marketing et Commercialisation du Projet AVANSE, responsable de cet RFP, est chargée de travailler pour un développement durable des avec des micros et petites entreprises agricoles et agro-alimentaires impliquées dans la production, la transformation, la commercialisation et la prestation de services aux acteurs des chaînes de valeur précitées.

Afin de poursuivre son objectif de promotion et de renforcement des capacités des entreprises, AVANSE offrira une formation en comptabilité et un coaching (accompagnement) à l'intention d'une centaine de micros et petites entreprises agricoles et agro-alimentaires opérant dans les zones d'intervention du projet, notamment les départements du Nord et du Nord-est. La formation sur la comptabilité étant à la fois théorique et pratique aura pour but principal de renforcer les capacités des entreprises bénéficiaires et non bénéficiaires de la subvention d'AVANSE à travers l'APS (Appel à proposition pour subvention) lancé pour l'année 2019. L'accompagnement est un processus de suivi pour aider les entreprises bénéficiaires à utiliser et appliquer les nouvelles connaissances acquises en comptabilité pendant la formation. Il permettra aussi d'orienter ces entreprises vers d'autres acteurs de leur filière (distributeurs, fournisseurs, acheteurs, institutions d'appui qui aideront à leur croissance. C'est dans ce contexte que AVANSE cherche à recruter une firme de consultation capable d'assurer la formation théorique, pratique et l'encadrement d'une centaine de micros et petites entreprises agro-alimentaires bénéficiaires du Projet opérant dans les départements du Nord et du Nord-est pendant la période allant de 4 mars au 21 juin 2019.

## **2. Tâches**

### ***Volet 1 : Formation des micros et petites entreprises agricoles et agro-alimentaires***

#### **Activités à réaliser :**

1. Élaboration du module de formation en Créole sur notamment la comptabilité à l'intention des entreprises bénéficiaires d'AVANSE.
2. Formation d'une centaine d'entreprises sur la comptabilité à raison de 2 personnes par entreprise.

#### **Extrants/Livrables**

Un rapport de la formation comprenant:

1. La version électronique Power Point du module de formation;
2. La liste de présence des participants aux sessions de formation;
3. Les photos prises lors des sessions de formation.

## ***Volet 2 : Coaching ou Accompagnement des micros et petites entreprises agricoles et agro-alimentaires après la formation***

### **Activités à réaliser :**

Après la formation sur la comptabilité, la firme qui sera recrutée aura à accompagner les entreprises bénéficiaires dans la phase de la mise en pratique des connaissances théoriques acquises, notamment en comptabilité au cours des différentes sessions de formation. Dans la phase d'accompagnement, la firme doit planifier et réaliser des séances de coaching avec chaque entreprise qui a reçu la formation. Ces séances de travail se réaliseront sur le terrain, notamment dans les locaux de l'entreprise bénéficiaire. La firme devra consacrer un (1) jour de coaching pour chaque entreprise.

### **Extrants/Livrables**

Un rapport de coaching ou accompagnement comprenant:

1. Les points sur les lesquels l'activité de coaching a été faite ;
2. La liste des entreprises coachées ;
3. Les photos prises lors des séances de coaching.

### **PROFIL DE LA FIME**

La firme pour ce mandat aura le profil suivant :

- Bonne connaissance du secteur entrepreneurial;
- Expertise éprouvée en appui aux entreprises/organisations des filières agricoles et agro-alimentaires suivantes : Cacao, Banane et Riz ;
- Avoir au moins deux (2) ans dans la formation des entreprises agricoles et agro-alimentaires en comptabilité ;
- Expérience pratique dans le coaching des entreprises agricoles et agro-alimentaires ;
- Être basée dans les départements du Nord et du Nord-est.
- Maîtrise du français et du créole
- Reconnue par l'État haïtien.

### **3. Mentions Administratives**

Il est demandé à la firme de consultation de proposer une méthodologie et de budgétiser le travail pour la période considérée. Cela doit comprendre les honoraires de la firme, la logistique (transport, hébergement...) pour les missions de terrain (rencontres, visites), les séances de formation et de coaching, ainsi que d'autres frais administratifs imputables à l'activité.

Les coûts directs liés à l'organisation des ateliers et séminaires de formation en salle et/ou sur le terrain seront couverts par le projet AVANSE. Les rapports et les livrables doivent être rédigés en français.

Langues de travail : Français et Créole. De même, toute présentation et tout matériel pédagogique pour les bénéficiaires du projet doit être fait en français ou en créole.

### **Dossiers de soumission**

Les dossiers de soumission sont constitués de :

1. Copie de l'autorisation de fonctionnement ;
2. Copie de la patente à jour ;
3. Copie du Numéro d'Identification Fiscal (NIF) ;
4. Copie de contrat (1) de formation signée et exécuté par la firme ;
5. Calendrier du travail ;
6. Offre de prix valide pour 30 jours à compter de la date limite de soumission.